

Appel d'offres pour le développement de projets communs IPSL-PME pour le transfert d'expertises climatiques

L'un des objectifs du LABEX L-IPSL est de développer le transfert d'expertises climatiques vers les entreprises afin de démultiplier les forces de diffusion de l'information climatique. Pour cela le LABEX L-IPSL propose de mettre en place un programme permettant aux équipes de l'IPSL de développer des projets avec des PME. Ces projets seront réalisés en binôme IPSL – PME, et devront avoir pour objectifs :

- de contribuer à relever les défis de l'adaptation au changement climatique,
- de proposer une réalisation scientifique ou technique (démonstrateur, outil aval permettant le transfert d'informations, logiciel, ...)
- de valoriser les simulations climatiques (projections pour le futur, simulations de descente d'échelle, calculs d'indicateurs d'impacts), les modèles, logiciels,
- de permettre le transfert d'expertise à la PME partenaire qui pourra par la suite valoriser le travail dans un cadre de prestations,
- de développer le réseau de liens entre l'IPSL et le tissu industriel.

Le budget total de l'appel d'offres est de 120000 Euros, et le programme pourra financer des projets se déroulant sur 1 à 2 ans, avec une mise en place au premier trimestre 2014. Les crédits du LABEX bénéficieront à la réalisation d'un projet partenarial avec la PME¹.

Les projets, dont la présentation ne devra pas dépasser 10 pages en tout, devront comporter :

- la motivation du projet et une présentation de l'existant et de l'innovation proposée,
- la description technique du projet,
- la description des rôles respectifs de l'équipe IPSL et de la PME, de l'objet du partenariat, et l'intérêt des deux parties ,
- la présentation des suites envisagées au-delà du projet,
- la justification de l'utilisation des crédits du LABEX par rapport à ceux d'autres programmes,
- la présentation du budget global de dépenses du projet, des personnes impliquées,
- la description de l'apport budgétaire de l'entreprise (en nature ou financier).

Les projets devront être envoyés par messagerie électronique, **avant le 29 Novembre**, à Nicole Papineau (nicole.papineau@ipsl.jussieu.fr) et Robert Vautard (robert.vautard@lscce.ipsl.fr). Ils seront examinés par la cellule « services climatiques » du LABEX L-IPSL.

¹ Il sera utile, avant soumission, de faire vérifier le montage budgétaire auprès de Nicole Papineau et Robert Vautard en nous le communiquant suffisamment auparavant.